

**CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR.** La campagne fait plus que jamais rage entre les trois candidats.

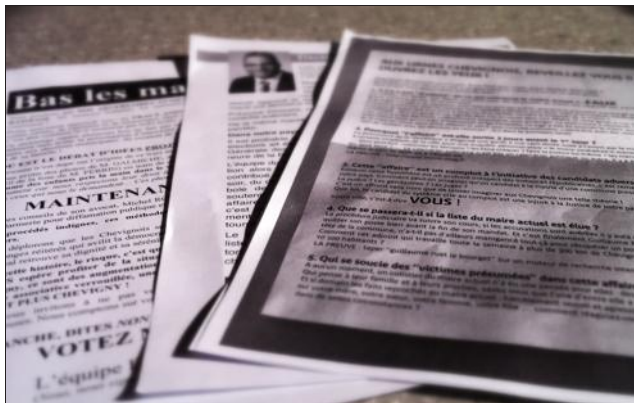
## Les tracts, armes ultimes ?

À quelques heures maintenant du deuxième tour, la campagne ne baisse pas d'intensité à Chevigny-Saint-Sauveur. Les candidats s'affrontent par tracts interposés.

À Chevigny-Saint-Sauveur, quand la campagne fait rage, la guerre des tracts bat son plein. Dernier épisode en date, mercredi soir, une feuille recto verso, non signée, est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

### Les trois candidats contactés

Au recto, en titre, une phrase : « Aux urnes Chevignois, réveillez-vous !! Ouvrez les yeux ». Puis cinq paragraphes autour des accusations proférées à l'encontre de Michel Rotger. Au verso, un appel à ne pas voter pour Michel Rotger, en raison de sa mise



Les trois derniers tracts d'une campagne à Chevigny-Saint-Sauveur qui aura été âpre jusqu'au bout. Photo F. Z.

en examen pour harcèlement sexuel aggravé et agression sexuelle aggravée.

Première à réagir, l'équipe de Michel Rotger, qui a répondu jeudi dans la matinée avec un autre tract intitulé « Bas les masques ! » et qui dénonce « un tract anonyme truffé de fausses informations, de contre-vérité, de calomnie et de mensonges », avant d'accuser directement trois colistiers de

Jean Perrin, le candidat Divers droite arrivé dimanche en troisième position et qui se maintient au second tour.

Joint jeudi en début d'après-midi, Jean Perrin a confirmé d'où venait le tract, mais a pris ses distances avec ses auteurs : « Je distribue en ce moment une lettre, une invitation pour ma réunion de vendredi. Mais je ne distribue pas le document dont vous par-

lez. En revanche, je l'ai vu et j'ai pris quelques renseignements. C'est un groupe de personnes, dont certains de mes colistiers, les jeunes qui ont décidé de dire un certain nombre de choses aux Chevignois. [...] Ce n'est pas un document de ma campagne ».

### Une plainte déposée

Interrogé sur le fait qu'il n'était pas signé, Jean Perrin répond : « Je ne sais pas. Il faut demander à ceux qui l'ont fait. Je ne sais comment ils ont programmé [les choses], comment ils ont fonctionné. Ils ont voulu, sans doute, dire un certain nombre de choses. D'ailleurs, je ne sais pas si ces gens ne sont que d'une tendance politique. Ce sont peut-être plusieurs tendances politiques qui sont regroupées », interroge le candidat.

Également questionné jeudi, le socialiste Louis

Legrand, arrivé en deuxième position dans la course à la mairie, a expliqué avoir eu connaissance du document, mais nié en être à l'origine : « Tout ce que je peux vous dire, c'est que le tract qui a été distribué hier (Ndlr : mercredi) à Chevigny ne provient pas de nous [...]. Moi, je signe mes tracts ». Invité à commenter la remarque de Jean Perrin au sujet des tendances politiques des personnes à l'origine du tract, il précise : « Je peux vous dire que je fais paraître ce soir (Ndlr : jeudi) un tract sur le même thème et je le signe ».

De son côté, Michel Rotger a confirmé avoir porté plainte devant la gendarmerie, dès jeudi matin, pour atteinte à la présomption d'innocence et diffamation publique. Son colistier Guillaume Ruet, également cité dans le tract, réfléchissait aux suites à donner à cette affaire.